bien là deux utérus superposés, avec chacun leur col distinct et que les deux fœtus ne doivent jamais avoir cu de rapport direct entre eux durant leur vie intra-utérine, l'un étant placé dans un compartiment inférieur, l'autre dans un compartiment supérieur. De plus, les annexes de l'un étaient entièrement indépendants de ceux de l'autre.

A peu près I d'heure après ce dernier examen, la femme fut prise d'hémorrhagie interne que je réussis à faire cesser par les moyens ordinaires. La malade fut parfaitement bien pendant les premiers jours, quoique les lochies ne fussent pas très abondantes et que la sécrétion du lait se fit en petite quantité, mais le 17 mars, elle fut atteinte de fièvre puerpérale avec toutes ses complications et ses conséquences et mourut dans la nuit du 22 au 23.

Depuis l'accouchement, la distension de l'abdomen avait toujours été très marquée à l'épigastre de même qu'à l'hypogastre et le Dr. Painchaud, de Varennes, qui vit la malade durant sa dernière maladie, manifesta son étonnement de voir cette distension extraordinaire.

Comme bien vous pensez, je sollicitai auprès de la famille l'autorisation de faire l'examen post mortem, mais je ne pus l'obtenir. Le cadavre fut déposé dans le charnier. Le 1er Avril, je réitérai ma demande auprès du père, en employant tous les arguments possibles, même refus obstiné de sa part. Le cadavre fut enterré ensuite avec des précautions extraordinaires, car vû l'insistance que j'avais mis à demander de faire l'autopsie, l'on craignait que je ne le sis enlever. C'est ce que j'étais disposé à faire en esset, car il est souverainement regrettable, que dans un cas de ce genre, qui est peut-être unique dans la science, je ne puisse mettre en évidence les faits que je relate en me donnant l'avantage de témoins oculaires.

Hippocrate qui n'avait pas étudié l'anatomie par la dissection du corps humain, croyait que l'utérus était divisé en deux cavités, l'une à droite et l'autre à gauche. Il voulait de